



Les conditions pour la retraite anticipée

Par **lilarose**, le **11/02/2017** à **07:08**

Bonjour,rnrnJ'ai 56 ans et une reconnaissance travailleurs handicapée.rnavec une difficulté à assumer de plus en plus mes fonctions.rnQuelles sont les conditions pour bénéficier d'une retraite anticipée?rnEt sur quelle base est elle calculée?rnrnmerci pour votre réponse

Par **Visiteur**, le **11/02/2017** à **08:05**

Bonjour,rnIl me semble vous avoir déjà répondu sur le sujet.rnImpossible de vous le dire comme celarnMerci de m'indiquer à partir de quel âge vous avez travaillé, combien de trimestre vous avez accumulé et quel est le taux de votre handicap!rnrnParallèlement, inscrivez vous sur le site spécifique, vous y trouverez bien des informations, pourrez vérifier votre relevé de carrière, effectuer votre simulation faire vos démarches sans vous déplacer.rnrn<https://www.lassuranceretraite.fr/portail-info/accueil>